



Renouvellement d'un cdd - prime congés rtt ?

Par **Menrizla**, le **01/04/2009** à **11:09**

Je viens de finir 3 mois en CDD durant lequel je n'est pas pris le moindre RTT ou congés.
Mon CDD est reconduit jusqu'en fin decembre 2009.
Mon employeur doit il me payer mes congés ? Rtt ? et ma prime de fin de CDD ?

Merci pour votre aide.